L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 OCTOBRE 1893. — 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 18 OCTOBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR LOUIS A. RICHARD—Résidences doubles et simples, situées dans les Deuxième et Troisième Districts.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Ferme cottage, rue Aline, Sixième District.

Bourse St-Charles.

PAR LE SHÉRIF—Vente du bateau à vapeur Stella Wilds.

LES FÊTES DE TOULON.

La voilà donc battant son plein, cette fameuse réception de la flotte russe à Toulon, qui a provoqué tant d'enthousiasme et d'ivresse, d'un côté; tant de colères et d'indignation, de l'autre; qui a fait couler tant de flots d'encre des deux côtés de l'Atlantique, chantée par ceux-ci, anathématisée par ceux-là. Elle scelle définitivement l'amitié de deux grands peuples que rapproche leur ardente sympathie naturelle autant que l'identité de leurs intérêts nationaux—les deux seules véritables bases de toute alliance solide et durable.

Nous avons beau parcourir des yeux tout le Vieux-Monde, interroger l'une après l'autre les différentes nations qui le peuplent, examiner attentivement la place qu'occupe chacune d'elles sur l'échiquier européen, peser les mobiles qui peuvent les unir plus ou moins étroitement, nous n'en trouvons nulle part deux autres qui aient autant et de si sérieux motifs, moraux et politiques d'amitié. Partout ailleurs nous ne trouvons que des raisons d'occasion, qui ne peuvent produire que des alliances éphémères et sont d'ailleurs, puissamment contrariées par d'instinctives et séculaires antipathies de race.

Nous ne voulons pas faire le procès à la triple alliance; mais de bonne foi peut-on imaginer une amitié possible, basée sur un intérêt commun, entre la nouvelle Allemagne et l'Autriche-Hongrie qui est sa victime d'hier et reprendrait fièrement, demain, à la Prusse, si elle le pouvait, l'hégémonie dont celle-ci l'a dépouillée.

Y a-t il au monde deux contrées plus antipathiques, plus foncièrement ennemies que cette même Autriche et l'Italie? A qui fera-t-on croire, d'autre part, qu'il y a dans le rapprochement actuel entre les Italiens et les Prussiens autre chose qu'une amitié de surface? Est-ce que tous les hommes d'Etat ne savent pas parfaitement qu'au lendemain du jour où l'Italie aurait le malheur de contribuer à l'abaissement de la France, elle serait écrasée par l'Allemagne qui se retournerait contre elle; car elle n'a pas d'autre ambition que de ressusciter le Saint-Empire dont la péninsule a toujours été la base. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'histoire. Il faut être aveugle pour ne pas voir que la France est, depuis plus de cent ans, l'avant-garde de la race latine, sa principale forteresse, et que ce rempart jeté bas, c'en serait fait de l'Italie et de l'Espagne. Il ne faut ni connaître le passé ni n'avoir jamais jeté les yeux sur la carte d'Europe, pour se faire la moindre illusion à cet égard.

Nous avons donc raison de croire à l'amitié forte et durable de la France et de la Russie, parce que ce sont les deux peuples qui ont le plus de raison de s'entendre, au double point de vue des sympathies séculaires et des intérêts généraux des deux pays.

Cette réception de Toulon, cette fraternisation des deux flottes russe et française qui fait actuellement tant de bruit, nous en rappelle une autre qui a eu lieu, il y a déjà longtemps, et à laquelle nous avons assisté. C'était pendant la guerre de Crimée, la plus colossale maladresse politique qu'ait jamais commise Napoléon III, qui en a eu tant d'autres, malheureusement, à son actif. La scène se passait dans la Manche, entre Calais et Douvres. Les deux flottes de la Grande-Bretagne et de la France fraternisaient plus ou moins cordialement. L'empereur des Français et la reine d'Angleterre se rencontraient au milieu de ces deux magnifiques lignes de navires. Ce spectacle était peut-être le plus grandiose que nous ayons jamais vu, mais l'enthousiasme était absent des deux côtés.

Il n'y avait dans cette rencontre rien qui eût le caractère populaire. Cela était froid et sentait sa fête officielle d'une lieue. On sait combien sont flasques en pleine mer les salves d'artillerie. Cela ressemble à de petits feux de peloton en pleine campagne. Nous nous rappelons toujours le mot d'un vieux général du premier Empire qui assistant de loin à cette scène, la trouvait bien froide, bien plate: "Tout cela est faux, disait-il, ça ne durera pas."

Il avait raison, le vieux grognard, et cependant l'événement était bien autrement solennel que la réception actuelle. Après la revue, on partait en guerre, côte à côte, Français et Anglais; on s'en allait de compagnie bombarder Bomarsund et humilier la Russie, au grand bénéfice de la Grande-Bretagne, au grand détriment de la France.

Quelle différence aujourd'hui! Ce ne sont plus deux souverains qui trouvaient plus ou moins agréable d'en abaisser un troisième et dont le premier faisait, sans s'en douter, les affaires du second, lequel allait, à la première occasion, lui tourner le dos. Ce sont deux peuples qui s'unissent et se tendent la main. Au milieu de cet enthousiasme général les autorités disparaissent. Nobles et bourgeois, hommes d'affaires et artistes, savants et ignorants, riches et pauvres, citadins et paysans, provinces et capitale: tous se mettent de la partie, tous y vont de leur bourse et de leur temps, de leur cœur et de leur esprit.

Ce ne sont plus seulement les gouvernants qui fêtent les Russes, c'est le peuple français lui même. Et—chose rare, presqu'impossible—nous avons lu avec attention la relation de tous les discours prononcés, de tous les cris jetés jusqu'ici; pas une parole discordante, pas une exclamation qui puisse blesser même les oreilles les plus irritables.

Les fêtes de Toulon nous font bien présager de celles de Paris et du reste de la France. Les choses se passeront bien, ici et là, beaucoup mieux que ne le désireraient certaines gens. On a dit avec aigreur, que c'était la haine commune de l'Allemagne qui unissait ainsi les Français et les Russes. Nous sommes trop poli pour donner un démenti à ceux qui parlent de la sorte. Mais nous nous n'hésiterions pas à donner tort aux Russes et aux Français, le jour où l'on nous prouverait que l'Allemagne les porte dans son cœur.

Aux personnes qui lisent les Journaux.

La question se présente souvent: De combien les journaux ont-ils avancé l'éducation du monde ou de combien l'éducation avancée du monde a-t-elle forcé les journaux de notre âge, à se mettre au niveau supérieur qu'ils réclament aujourd'hui et auquel ils ont droit?

Les journaux sont, sans aucun doute, le meilleur agent d'éducation, principalement pour les personnes de ressources limitées qui ne peuvent se permettre le luxe d'acheter des livres. Non seulement ils instruisent, mais ils sont le meilleur moyen d'apprendre l'économie. Une façon pratique de s'en rendre compte est donnée journellement par la vente des nouveautés et habillements qui y sont exposés.

Voyez le magasin "Dixie," 109 rue du Canal, au coin d'Exchange Alley.

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Ses effets en sont immédiats.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. **Brown's Iron Bitters** Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

LA MARINE RUSSE.

L'empire russe a vue sur quatre mers: en Europe, ses côtes se développent dans la Baltique, la mer Noire et l'océan Glacial; en Asie, dans l'océan Pacifique et l'océan Glacial. Dans la Baltique, la mer Noire et l'océan Pacifique, il entretient des forces navales importantes: il convient aussi de citer pour mémoire la flotte qui est chargée de la police de la mer Caspienne.

La direction de toutes les forces navales de l'empire est centralisée à Saint Pétersbourg. Un général-amiral—c'est toujours un grand duc—est le véritable chef de la marine; au-dessous de lui, le ministre, qui est plutôt un administrateur qu'un chef militaire.

L'état-major de la flotte impériale se compose de: 1 général-amiral, 12 amiraux, 21 vice amiraux, 23 contre-amiraux, 64 capitaines de 1er rang (capitaines de vaisseau); 220 capitaines de 2e rang (capitaines de frégate); 521 lieutenants de vaisseau et 503 enseignes de vaisseau (*Annuaire* de 1890). Dans le personnel naviguant, 322 officiers-mécaniciens et 204 médecins. Des officiers de marine remplissent à bord les fonctions d'officiers d'administration qui, en France, sont dévolues au corps du commissariat de la marine.

Les officiers de marine proprement dits sortent de l'Ecole navale de Saint Pétersbourg. L'admission est accordée aux jeunes gens de la noblesse, aux fils d'officiers de la marine et de l'armée et aux jeunes gens de la bourgeoisie qui appartiennent à des familles anciennes et honorables. La durée des cours est de six ans.

D'après de récents documents, le personnel inférieur se compose de 38,000 hommes environ, divisés en 24 équipages, à savoir 16 dans la Baltique et 8 dans la mer Noire; mais cela ne veut pas dire que ces 38,000 hommes ne forment que 24 équipages de bâtiments.

L'éducation de l'état-major russe est l'objet des plus grands soins; beaucoup d'officiers parlent plusieurs langues étrangères; leur culture et leur instruction ne laisse rien à désirer, non plus que leur aptitude au métier de la mer. D'ailleurs, ils naviguent beaucoup: la Russie a toujours compris que les marins ne se forment que sur des navires naviguants; pour cette raison, elle encourage les grandes navigations et autorise des officiers d'avenir à commander des paquebots; elle sait qu'elle les retrouvera, au moment voulu, rompus à toutes les fatigues et à toutes les difficultés du métier.

En ce qui concerne les matelots et les cadres inférieurs, elle les forme à force de volonté et de soins. A l'encontre des autres puissances maritimes, elle n'a pas une population nombreuse vivant de la mer; sous ce rapport, elle n'est pas privilégiée, mais, là encore, elle a dompté la nature humaine. De paysans pris dans la vie rurale, elle fait des marins qui donnent satisfaction à ses besoins. Du temps de la marine à voiles, elle parvenait à constituer d'excellents équipages, grâce à une gymnastique incessante; actuellement que la voile a disparu, que le fin gabier ne sera bientôt plus qu'un souvenir, la tâche de ces instructeurs est autrement facile. Avec de la méthode, on fait d'un terrien un marin suffisant, à condition de le conserver longtemps au service, et de ne pas le renvoyer dans ses foyers dès qu'il a acquis quelque expérience.

Placée qu'elle est en Europe sur deux mers, la Russie est obligée d'entretenir de grands établissements dans ces deux directions, mais ce qui constitue pour elle une gêne des plus sérieuses, c'est sa situation dans la mer Noire, mer fermée par le Bosphore et les Dardanelles. Pour défendre ses intérêts, elle a été amenée à constituer dans le Nord et dans le Sud de son immense territoire de grands arsenaux qui ne le cèdent en rien à ceux des autres puissances navales. Cronstadt, dans la Baltique, est une place maritime de premier ordre: les alliés n'ont pas osé l'attaquer dans la guerre de Crimée; depuis, elle a reçu des développements considérables; mais Cronstadt est bloqué chaque année par les glaces pendant de longs mois, et c'est là un inconvénient de premier ordre pour un port de guerre. Sur l'ordre de l'empereur Alexandre III, de grands travaux ont été entrepris à Libau, sur la côte du Courlande, à proximité de la frontière allemande. Libau, qui n'est pas bloqué par la glace pendant tout l'hiver, est aujourd'hui une des stations principales de la flotte de la Baltique.

Le navire de guerre sort à peu près de toutes pièces des chantiers russes; grâce à une protection intelligente donnée aux grandes industries nationales, la Russie pourrait se passer du concours des étrangers.

La flotte russe est divisée en trois groupes principaux: la flotte de la Baltique, la flotte de la mer Noire et la flotte de Sibérie, dans l'ordre d'importance.

La flotte Baltique est de beaucoup la plus nombreuse: elle se compose de cuirassés, croiseurs, croiseurs-torpilleurs, contre-torpilleurs, garde-côtes, canonnières et torpilleurs.—C'est d'elle que dépendent les grands bâtiments de l'escadre du contre-amiral Avellan; des cinq bâtiments attendus à Toulon, seule, la canonnière le *Teretz* provient de la flotte de la mer Noire.—La flotte Baltique compte dans ses rangs: 5 cuirassés de premier rang, 8 croiseurs cuirassés, 7 garde-côtes cuirassés, 12 monitors, 3 canonnières cuirassées, 14 croiseurs, 5 croiseurs-torpilleurs, 31 torpilleurs de haute mer et 90 torpilleurs.

Dans la mer Noire, Sébastopol s'est complètement relevé de ses ruines et est redevenu le grand arsenal du Sud de la flotte impériale, aujourd'hui sans rivale dans ces parages bien que numériquement elle ne soit pas très considérable, les navires qui la composent sont tous de première qualité.

La flotte de Sibérie comprend une division navale formée avec des navires de la flotte Baltique et une station locale permanente, composée de 4 canonnières, autant de torpilleurs de haute mer et de 6 torpilleurs de garde côtes. Son centre est à Vladivostock. Enfin, la flotte de la Caspienne possède 2 canonnières et 4 vapeurs à roues.

On est toujours sot n'est pas à plaindre, parce qu'il ne s'imagine pas qu'on puisse être autrement que ce qu'il est.

MAINE DE BIRAN.

Gendre et belle-mère:

—Je voudrais bien que vous fussiez une étoile! dit le gendre.

—Pourquoi?

—Parce que l'étoile la plus rapprochée de nous est encore à 11,760,971 kilomètres.

M. Zola, retour de Londres.

Un rédacteur du *Temps* a interviewé M. Zola, retour de Londres. Voici les impressions que rapporte l'auteur de la *Débâcle*:

—Personnellement, je reviens enchanté. Vous savez déjà quel accueil vraiment cordial, je dirai presque enthousiaste, j'ai reçu à Londres, et je suis heureux d'en remercier encore une fois mes aimables confrères britanniques. Plusieurs d'entre eux m'ont dit que mes livres ont été poursuivis sur la demande de Sociétés analogues à la Ligue contre la licence des rues, mais que la partie lettrée du public anglais n'a jamais cessé d'avoir pour mon œuvre la plus grande estime. Entre nous, je suis convaincu que les Anglais ont contre mes romans de grandes préventions, et je crois que leur façon de voir, à cet égard, n'a pas changé. Il n'y a pas eu de revirement. Mais on leur a dit: Voici un écrivain célèbre dans le monde entier qui vient vous rendre visite; il faut le recevoir dignement. C'est, du reste, un grand travailleur, c'est un honnête homme qui mène une vie très tranquille; voici sa femme, elle est correcte; c'est un gentleman. Aussi ai-je été beaucoup plus fêté en Angleterre que je ne suis lu ou compris. Cela, je le dois à la presse qui, quelle que soit la valeur de mon œuvre, a rendu mon nom populaire, parce qu'elle n'a cessé de me discuter depuis vingt ans. Savez-vous qu'un Allemand, dont j'ai naturellement décliné l'invitation, m'a écrit pour me demander de venir à Berlin, m'assurant que j'y compte de nombreux amis littéraires, et que j'y serais accueilli avec plus d'enthousiasme qu'à Londres? Et pourtant, on m'a dit que j'avais été reçu beaucoup mieux que l'empereur Guillaume!

—Quelle opinion vous êtes-vous formée, pendant votre séjour, sur l'Angleterre et les Anglais?

—Sur les Anglais, je me récuse. Il m'est impossible, après un premier voyage, si court, de vous donner même un aperçu du caractère anglais, qui ne se laisse pas aisément pénétrer. Il m'a semblé seulement que nous sommes très injustes en attribuant à nos voisins des sentiments d'animosité contre la France. Ne croyez pas que je sois aveuglé par la courtoisie avec laquelle j'ai été traité personnellement. J'ai interrogé des bourgeois, des ouvriers, qui ne savaient pas qui j'étais. Eh bien! mon impression est que les Anglais,—j'entends le peuple anglais et non les hommes politiques,—s'ils se considèrent comme la première nation du monde, nous placent immédiatement après eux-mêmes dans l'ordre de leurs sympathies. Les Allemands sont exécrés: les ouvriers allemands viennent faire concurrence aux ouvriers anglais en travaillant à plus bas prix, tandis que les ouvriers français restent chez eux. La cour est allemande! Il y a d'abord à cela une raison religieuse: les princesses anglaises doivent épouser des princes protestants; or, les princes protestants abondent en Allemagne; mais ils n'ont généralement pas le sou, ils viennent généralement vivre en Angleterre et le peuple commence à se lasser de payer, pour les entretenir, de riches dotations. La presse anglaise est moins agressive que la presse française. En vérité, je crois que, des deux nations, celle qui a le plus de sympathie pour l'autre c'est l'Angleterre.

Suit une longue description de Londres que nous ne pouvons songer à reproduire. Et M. Zola conclut:

Moi qui aime, dans mes romans, à mettre en scène les foules, j'ai été transporté par cette activité cyclopéenne, monstrueuse. On m'accuse toujours de voir trop grand ou trop gros; je ne craindrais pas ce reproche si je décrivais Londres. Ma femme me disait: "C'est une ville pour toi."

Interrogé, enfin, sur ses projets, sur ses travaux futurs, M. Zola a répondu à notre confrère qui lui demandait s'il n'avait pas l'intention d'écrire quelque chose sur Londres:

Peut-être, mais d'abord j'y retournerais et j'y ferais un séjour plus long et plus libre, car cette fois j'ai été très pris par les cérémonies officielles. Je ferais de la Tamise le centre, l'âme de l'ouvrage. Je n'oserais pas y mettre des Anglais, que je ne pourrais connaître suffisamment. Les protagonistes du roman seraient des Français, avec seulement quelques silhouettes d'Anglais au second plan. Oui, ce projet m'a tenté. Et même, moi qui étais jusqu'à présent si casanier, qui considérais Paris comme un champ d'observation assez vaste—et il l'est, en effet—j'ai néanmoins songé à une série de romans sur les grandes capitales de l'Europe. Cette série, l'exécuterai je jamais? Je ne sais. Pour l'instant, je vais être tout entier à une série plus courte, que j'appelle d'un titre général: *les Trois Villes*. Ce sont *Lourdes*, ou les tentatives de retour à la foi mystique; *Rome*, ou l'essai de conciliation entre l'Eglise catholique et l'esprit moderne, qui est représenté par la politique de Léon XIII; et enfin *Paris*, ou le mouvement socialiste. Dans ces trois romans, j'essayerai d'établir le bilan religieux, philosophique et social du siècle—en mêlant bien entendu une action romanesque à ces considérations générales qui, toutes nues, seraient vraiment trop arides.

—Et l'Académie? Pensez-vous, comme certains journaux l'ont dit, que la faveur des Anglais contribue à vous gagner celle des Quarante?

—Je n'en crois rien. Ce ne sont pas des raisons de ce genre qui guident les décisions de l'Académie. Mais n'en parlons pas aujourd'hui, si vous voulez bien. Ce sera au moins une originalité pour cette interview.

L'anniversaire de Renan.

M. Renan est mort le 2 octobre, voilà un an. Son nom a rempli le monde, et sa mémoire "ne passera pas." Pour cet anniversaire, le peuple récite, à Tréguier, les légendes qui circulent déjà autour de sa renommée.

L'illustre écrivain en a lui-même prévu quelques-unes, lorsqu'il déclare, dans ses *Souvenirs*, que tout le "prédestinait à une modeste carrière ecclésiastique en Bretagne." Le peuple avait cru à cette "vocation," et à cette heure il imagine que l'âme de Renan revient là-bas pour dire la messe *manquée* de son vivant.

Relisez cette page des *Souvenirs d'enfance*: "Mon jeune compatriote et ami, M. Quellien, a rendu ce tour de ma destinée par une fiction très ingénieuse. Il prétend que mon âme habitera, après ma mort, sous la forme d'une mouette blanche, autour de l'église ruinée de Saint-Michel, vieille masure frappée par la foudre, qui domine Tréguier. L'oiseau volera toutes les nuits avec des cris plaintifs autour de la porte et des fenêtres barricadées, cherchant à pénétrer dans le sanctuaire, mais ignorant l'entrée secrète; et ainsi, durant toute l'éternité, sur cette colline, ma pauvre âme gémira d'un gémissement sans fin. "C'est l'âme d'un prêtre qui veut dire sa messe, murmurera le paysan qui passe.—Il ne trouvera jamais d'enfant pour la lui "servir," répliquera un autre. Effectivement, voilà ce que je suis: un prêtre manqué. Quellien a très bien compris ce qui fera toujours défaut à mon Eglise, c'est l'enfant de chœur: Ma vie est comme une messe sur laquelle pèse un sort, un éternel *Introïbo ad altare Dei*, et personne pour répondre: *Ad Deum qui lætificat juventutem meam*. Ma messe n'aura pas de servant. Faute de mieux, je me la réponds à moi-même; mais ce n'est pas la même chose."

Le mythe breton de ces "offices de l'âme" a été composé pour une réunion du *dîner celtique*; d'ailleurs, voici la traduction, encore inédite, de cette

MESSE BLANCHE

—Voici un événement qui arrivera,—entre Tréguier et Laungazou;

Aussi vrai arrivera ceci,—que saint Yves est au ciel

Et que tout mauvais prêtre en enfer:—car celui qui aura appris la messe

Sans l'avoir chantée pendant sa vie—après sa mort devra la dire alors.

Une nuit, se trouvait un ivrogne—s'en allant chez lui, par Saint Michel.

Les douze coups de minuit frappèrent—et lui, le voilà retenu sur le grand chemin.

Toutefois, il ne voyait personne par la route,—mais il entendait du monde qui passait.

On deux à deux, ou trois à trois,—venant par la traverse du Minic'hi;

Mais pas une parole entre ces âmes;—et chacune avait un cierge.

Derrière la procession,—comme un moine attardé,

Survenait un jeune kloarek habillé de blanc,—la tête baissée, comme s'il pleurait.

Allant dire sa première messe—à Saint-Michel, avec ces âmes ci.

Merveilleux eût été de voir alors,—ainsi qu'un autel tout orné

Pour y chanter les offices,—le clocher de Saint-Michel qui venait de s'illuminer;

Et la tour brilla de tous les côtés,—au moment où le clerc entra.

N'était ce pas un autre prodige,—ces âmes invisibles sur le grand chemin.

Chacune avec son cierge blanc,—attendant qu'on leur célébrât la messe?

Lève-toi donc, lève toi, vent léger de la nuit,—pour emporter jusqu'au paradis,

Comme les prières angéliques,—le gémissement qui sort de cette vallée,

Le gémissement de ces âmes qui font pénitence—pour le kloarek à cette heure dans l'angoisse;

Car ceux, de leur vivant, qui prièrent pour lui—le font encore à présent;

Des êtres qu'on a aimés nous restent à jamais—et le souvenir et le regret par delà de la mort.

Et alors le léger vent de nuit—se mit à chanter, comme un orgue,

Au dessus des cierges, puis souffla comme une tempête,—sans les éteindre, ce vent de la nuit.

Et ensuite, aussi merveilleux encore—eut été d'entendre, dans la nuit noire,

Demandant à entrer, autour du clocher,—comme autour d'un navire, un oiseau de mer,

D'entendre trois fois, dans cette nuit noire,—la plainte d'une mouette qui volait;

Comme pour servir de cloche d'appel à cette grand'messe,—elle criait: *Introïbo*, à chaque fois....

..Le lendemain, un voyageur—demandait au sacristain de Tréguier:

"Pourquoi donc, depuis trois nuits déjà,—les cloches sont elles en branle?

C'est peut être pour des incendies?—Non, c'est pour quelqu'un qui était destiné à la prêtrise.

Et qui s'en est allé dans l'autre monde, sans avoir dit sa messe,—que les cloches sonnent l'appel ainsi d'elles mêmes;

Mais il ne trouvera pas un acolyte (enfant de chœur)—pour servir son office de mort, ajoutait le sacristain.

Il n'y avait là qu'un ivrogne, dans la douve du chemin, mais avec le péché mortel en lui.

Et ces offices, hélas! c'est pour Renan, qui est défunt,—avant d'avoir été fait prêtre dans son pays."

Je vous le dis: c'est là quelque chose qui arrivera—Que ce soit le plus tard possible, mon Dieu!—

Pour guérir les Scrofules et les humeurs, essayez la Salsepareille d'Ayer; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

IF YOUR BACK ACHES, Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try *BROWN'S IRON BITTERS.* It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

Un Marseillais raconte sa campagne au Tonquin.

—J'étais en sentinelle perdue. Tout à coup, je vois arriver trois pirates armés jusqu'aux dents; je mets la baïonnette au canon, je me redresse et j'enfile....

—Les trois pirates?

—Non, le petit chemin à gauche.

Taupin est au café.

Sa consommation payée, il remet la monnaie dans sa poche.

Le garçon obséquieux:

—Monsieur voudra bien ne pas m'oublier.....

—Non! mon ami...... Je vous écrirai!......

Dans une soirée:

Un des assistants vient de lancer une épigramme à l'un de ses voisins.

—N'insistez pas, lui dit la maîtresse de la maison: il n'entend pas la plaisanterie.

—Ah! Il est susceptible?

—Non! Il est sourd!

Certes, le cœur, pour qui l'écoute, a toujours quelque chose à dire sur l'avenir, mais que sait-il, le cœur? A peine quelque chose du passé.

MANZONI.

AUJOURD'HUI ET DURANT LA SEMAINE
NOTRE GRAND DÉBALLAGE D'AUTOMNE
—DE—
BEAUX VETEMENTS
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
AURA LIEU.

BIEN ACHETER / ACHETER DANS LE MOMENT { ET OPPORTUNEMENT A SOUVENT ÉTÉ LE PREMIER PAS FAIT VERS LA FORTUNE
ET CHEZ NOUS, C'EST SE DONNER DES VÊTEMENTS ÉLÉGANTS, DURABLE, AUX PLUS BAS PRIX DE LA VILLE.

HAZARD AND CO. LIMITED.
Les anciens et recommandables marchands de Vêtements et d'Articles de Toilette et de Chapeaux d'un prix au
COIN DES RUES CANAL ET NORD PETERS.
N. B.—Le magasin ferme à 6 heures du soir, le samedi excepté.
6oct—1m Ven Dim Mer

Changement de local.

S. HERNSHEIM, BROS. & CIE., fabricants de cigares et tabac, ont transféré leur bureau et leurs départements de ventes à la bâtisse de manufacture, coin des rues Magasins et Julie. Entrée sur la rue Magasins.

Téléphone No 1153. 30 sept—15f

STEPHEN J. DERBES
ENCANTEUR,
Bureau 36 rue Royale,
Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.
Fait une spécialité de ventes de vacheries.
Meilleures recommandations fournies sur demande. 3 sept—dim,mar jeu

Société de la Croix Rouge de la Louisiane.—Au Public—La Société de la Croix Rouge de la Louisiane, de laquelle Mlle Clara Barton est l'exécutive nationale, fait par la présente un appel au public en général pour des souscriptions et des contributions, afin de venir en aide aux victimes du récent ouragan dans le sud-ouest de la Louisiane, qui sont en ce moment sans nourriture et sans abri. La société demande que toutes souscriptions et contributions soient faites à John M. Coos, trésorier, au No 2 de la rue Tchoupitoulas.
J. B. VINET, Président.
E. K. SKINNER Secrétaire. 5 oct—

Nous Sommes Prêts à Vendre des
PLEYEL
Et autres
PIANOS
De Première Classe
Aux plus
BAS PRIX DU MARCHE
Et aux
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
Le
L. Grunewald Co.
No 127 RUE DU CANAL.
24 janv—1an

JOURNAUX FRANCAIS

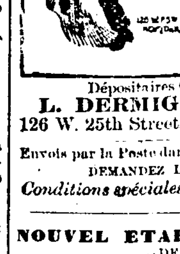

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Illrée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles.
On entreprend des banquets etc.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
19 sept—1an mar jeu dim

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers
BUREAUX:
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6m—dim mar jeud

EUROPE.
En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.
FRANK J. ORFILA & Cie.,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite, vendredi, le 20 octobre 1893, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de MIGUEL MORERA. Les amis des familles St-Upéry, Gums, Claverie et Alexandre Lamarque sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

THEATRE DE L'OPERA.
Ouverture du contrôle au magasin de musique de Philip Werlein, 135 rue du Canal, Jeudi et les jours suivants de 9 heures à midi et de 1 heures à 4 heures.
☞ Messieurs les Membres du Club de l'Opéra peuvent obtenir leurs cartes au susdit contrôle.
18oct—1f

Café-Restaurant de l'Opéra,
Coin Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra Français.
Liqueurs de premier choix—Déjeuners et dîners à 25 et 50 cents.
Tous les dimanches, Bouillabaise; les mercredis, Tripes à la Mode de Caen; les vendredis, Ayoli.
14 oct—3m

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.jeu.dim

ADRIEN ARNAUD,
Ancien contremaître chez Boissier, de Paris et Maillard, de New York
Confiserie Parisienne de Premier Ordre.
Fabrique, rue des Ursulines, 50.
Spécialité de Bonbons fins et de chocolats, genre Marquis.
Spécialité de Pièces Artistiques en Sucre, Nougat et Glace.
Tous articles fraîchement faits tous les jours.
6 oct—jeud dim 1 an

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127......RUE DE LA COMMUNE......127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après-midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an M. ERNEST CASSARD, Payeur

Anneaux de Mariage et présents de Noces. Grand choix de ces articles à des prix très raisonnables, chez
FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON. PRÈS CANAL.
1er sept

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé..........$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892..........1,019,605 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 juin 93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle..........$5,520,322
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS —
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

LA MAISON DE MUSIQUE

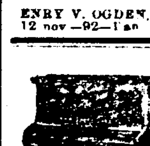

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an.dim.mar.ven

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier
Horloger et Bijoutier,
60 RUE ROYALE, 60
Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant sa profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez!
1er déc—1an

Magasin du Bon Marché
61......RUE ROYALE......61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1an

SÉCURITÉ ABSOLUE!
Protégez votre Argent contre les Voleurs et l'Incendie, et faites-lui porter Intérêt.
PROVIDENT
Savings, Trust and Safe Deposit Bank,
No 37 RUE DU CAMP.
CAPITAL........$300,000
Intérêt. Trois pour Cent.
14 sept—1m

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhœ, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol
18 déc 92—1 an

DENTISTES.
Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE,
A transféré ses bureaux dans le Medical Building, Nos 17 et 19 rue Baronne, près de l'Eglise des Jésuites. "Prenez l'élévateur."
18mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre rendues
le ressort de leur art.
... artistique.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et [illegible] de pianos une spécialité. 20mars

A. CAPITON,
MARCHAND TAILLEUR,
anciennement au No 2 rue Carondelet, informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invite cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleure main d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables 10 sept—3m—DMaJ

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Procurez-vous-le immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Business Directory (brochure) prix......$1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)...... 50
Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de décès des souscripteurs.
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après réception du prix demandé.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.
17 fév—

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—dim et jeu

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir.
Matinées Mercredi et Samedi à 1 heure P. M.
Le jeune et habile comédien
JAS. T. POWERS,
Dans une magnifique production scénique de la fameuse comédie de J. M. Barrus,
WALKER, LONDON.
La semaine prochaine—Lewis Morrison dans Faust. 15 oct—

THEATRE ST-CHARLES.
Tous les soirs à 8 heures. Matinées mardi, jeudi et samedi
JOHN T. KELLY,
—DANS—
McFEE DE DUBLIN.
Nouvelle attraction—Spider and the Fly.
15 oct—6f

Nouvelle Académie de Musique.
Ce soir, mercredi et samedi matinée
ROBERT GRAHAM dans AFTER THE BALL.
Prix du soir............$1, 50c et 25c.
Prix de la matinée............50c et 25c.
Nouvelle attraction—PATTI ROSA.
15 oct—

POUR LES MALHEUREUX!!
Grands Festival et Pique-Nique
—Donnés aux—
FAIR GROUNDS,
LE 22 OCTOBRE 1893.
Par le Comité des Citoyens sous les auspices du Broadway Rifle Club, avec le concours du La State Rifle League, de la "Classe Juvénile du Club Gymnastique des Jeunes Gens", au German "Turn Verein".
Courses, Base Ball, Tir à la Cible (Side Targets) Tug of War, Jeux pour les Jeunes—Prix pour les Dames.
Billet............25 cents.
15 oct—

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE,"
angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mer

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et le témoignage étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt douze
H. MESSONNIER Député Greffier

ASSURANCES.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nlle-Orléans, 4 mars 1893.

La compagnie publie l'exposé suivant, couvrant une période de neuf mois, du 1er JUIN 1892 au 28 FÉVRIER 1893:

Primes reçues pendant les dits neuf mois:

Sur risques d'incendie	$114,646 87		
Sur risques maritimes	2,622 08		
Sur risques de rivières	4,001 20		
Primes non acquises pendant les derniers neuf mois de l'année passée, maintenant acquises	36,885 00		
Total		$158,155 15	
Moins—Primes non acquises à partir du 1er juin 1892		38,220 00	
		$119 935 15	
Pertes payées:			
Sur risques de feu	$45,295 63		
Sur risques maritimes	381 62		
Sur risques de rivières	2 80		
		$45 680 05	
Primes rendues	$13,842 75		
Réassurances	3,353 86		
Dépenses totales	12,553 29		
Taxes	3,827 69		
Frais d'avocat et de cour	431 40		
Compte de courtage	5,286 13		
		$44,295 32	
			$92 975 37
			$26,959 78
Moins—Réserve pour pertes non ajustées			$10,337 00
			$16,622 78
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer			$15,360 14
Bénéfice			$31,982 92

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	3,477 60
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	26 605 88
Primes en cours de collection	20,968 85
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	18,9[illegible]2 64
Actions de banques (valeur du marché)	6,930 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	10,600 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	10,833 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français L'ted (valeur du marché)	1,200 00
Bons à primes (valeur du marché)	28,632 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,225 00
Louisiana 4s new consols (valeur du marché)	18,900 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,392 52
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Primes dues par le gouvernement des Etats-Unis	7,699 44
Total	$334,077 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Lne, ce quatrième jour de mars 1893.
[illegible] FAHEY, Notaire.

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, $1 cents.

CHARTE
—DE LA—
Compagnie d'Assurances des Marchands
(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici insérés, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company, dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation; de modifier et d'amender son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et ses objets sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le fret des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport surterre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalable moyennant publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président, de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital, et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs, les commissaires restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Marti, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eût été dûment faite.

(Original signé).
H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 485, folio

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1893
[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement là-dessus endossé, moins les signatures et les autres courantes de mon acte.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.
15 janv—[illegible]